

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NEO STUDIO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7EME TRANCHE, LOT: 2987, ILOT: 250, Lot 2987, Ilot 250

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEO STUDIO »

Objet : Architecture intérieure

Vente de matériaux de construction et de décoration

Infographie architecturale

Conseil en architecture intérieure

Formation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7EME TRANCHE, LOT: 2987, ILOT: 250, Lot 2987, Ilot 250

Dirigeant(s) Mme AKOLEY EPOUSE COULIBALY
MICKAELLA SENAM-SIKA ESSENAM (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-07512 du 10/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°50669/GTCA/RC/2023 du 10/07/2023

